

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
02 OCTOBRE 2023

Nombre de Membres

En Exercice 13

Présents 08

Votants 12

OBJET : 2023_052 DELIB

02. ESPACE D'ANIMATIONS
STEPHANE HESSEL DÉPÔT
DES DEMANDES AGREMENTS,
ANIMATION GLOBALE,
COLLECTIF FAMILLE, JEUNESSE
POUR 2024-2027.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

ID : 059-265904003-20231009-1810202302 (AR.D.E.)



L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est assemblé à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Delphine BOULENGER, Marie Françoise BILLIAU, Christiane CAPPELLE, MM. Marc BEZILLE, Joël BACLET et M. Régis DÉVEY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Mme Nicole CAMBRON donnant procuration à M. Joël DUYCK, Mme Martine LORPHELIN donnant procuration à M. Marc BEZILLE, Mme Eliane ROBBE donnant procuration à Mme Martine BEURAERT et M. Sébastien ROUSSELLE donnant procuration à M. Joël BACLET

Absents : Mme Marie Josée RUHLAND

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président expose les Agréments « Animation Globale » et « Action Collective Famille » et « Jeunesse » de l'Espace d'Animations Stéphane Hessel qui arrivent à terme au 31/12/2023.

Il indique qu'ils seront prochainement déposés pour la période 2024 – 2027 selon les orientations ci-dessous :

Orientation du projet « Animation Globale et Coordination » pour la période 2024 / 2027 :

- Etre un Lieu ressource pour les habitants et les acteurs ;
- Développer une offre de services répondant aux problématiques identifiées ;
- Organiser les conditions permettant aux publics les plus fragilisés un accès équitable aux services ;
- Définir comme mode opératoire la participation active des personnes ou des groupes dans la mise en œuvre du projet au service de l'intérêt général.

Orientation du projet « Action Collective Famille » pour la période 2024 / 2027 :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein de l'Espace d'Animations ;
- Faciliter l'articulation des actions « Familles » de l'espace d'Animations avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Orientation du projet « jeunesse » pour la période 2024/2027 :

- Mettre en place une offre d'activités structurante pour les 11-17 ans favorisant l'acquisition de l'autonomie, la construction des jeunes dans un cadre structuré et permettant un accès facilité à la culture, aux sports et aux loisirs ;
- Mettre en place des actions permettant la prise en charge en amont des situations fragiles permettant un étayage et un accompagnement préventif plutôt que curatif ;
- Construire des réponses individualisées à chaque situation mais en s'appuyant sur des actions collectives vecteur de dynamique et de partage ;
- Aller à la rencontre et au-devant des publics en situation de rupture pour leur proposer un accompagnement structurant dans une logique de parcours mobilisant les acteurs et les ressources de Droit Commun.

.../...

Envoyé en préfecture le 18/10/2023

Reçu en préfecture le 18/10/2023

Publié le

ID : 039-265904003-20231009-18102023D2 AB-DE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 OCTOBRE 2023

OBJET : 02. ESPACE D'ANIMATIONS STEPHANE HESSEL. DÉPÔT DES DEMANDES AGREMENTS, ANIMATION GLOBALE, COLLECTIF FAMILLE, JEUNESSE POUR 2024-2027.

Le projet de l'Espace d'Animations dans le cadre des trois agréments sera mis en œuvre en s'appuyant sur les pistes de résolutions suivantes définies avec les partenaires :

- 1) Organiser la concertation et la coordination dans les interventions de manière à améliorer l'offre de service, sa cohérence et sa complémentarité à l'échelle de la Commune.
- 2) Identifier et traiter les demandes non satisfaites des habitants et travailler à la mise en œuvre de solutions novatrices avec les partenaires
- 3) Aller au-devant des habitants par le développement d'actions d'animation sociale de proximité permettant la rencontre, l'échange avec les habitants et la création de lien.
- 4) Au vu du sentiment d'isolement identifié par le diagnostic, aller à la rencontre du public en situation d'isolement et/ou de précarité en renforçant les actions communes et la communication avec les partenaires (associations caritatives, CCAS, association d'aide à domicile).

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve les dépôts des différentes demandes d'agréments pour 2024 – 2027 et autorise le Président à signer tous documents y afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK

La secrétaire de séance
Marion TUEUX



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.